



## faute abusive ou faute grave

Par **denisbuk**, le **30/08/2012** à **18:30**

bonjour,voila ma question.lors d une réunion avec mon responsable de secteur,mon responsable de site et mon chef d equipe pour discuté de ma mobilité qui ne vient pas.je me suis emporté et dit je cite "je suis là pour foutre le bordel pour que le site aille dans le mur".je suis en mise a pied et ai eu mon entretien prealable ou je me suis excuser et relaté que c etait sur le coup de l enervement et que je n avais nullement l intention de nuir a l entreprise (on est sous traitant) j etais avec un membre du personelle syndiquer.je voulais savoir si c etait une faute grave ou simplement un avertissement et si c etait attaquable au prud homm le cas echéant pour faute grave.merci d avance.

Par **P.M.**, le **30/08/2012** à **19:03**

Bonjour,  
De toute façon, il faudrait attendre la notification de la sanction éventuelle et le motif qui y serait mentionné...